

## Effets de la recherche

Cette recherche a eu un impact positif important sur l'amélioration des connaissances sur la sécurité, sur les attitudes des institutions et des personnes impliquées dans le dialogue civilo-militaire ainsi que sur les chercheurs.

Elle a également permis de mettre en exergue la nécessaire collaboration entre les FDS et la société civile.



## Recherches approfondies et partenariats nécessaires

La recherche devrait contribuer à une large diffusion des textes qui régissent les normes sécuritaires dans l'espace CEDEAO.

Deux textes de la CEDEAO servent aujourd'hui de base et de référence aux Etats en matière de sécurité. Il s'agit en l'occurrence du protocole relatif au mécanisme de prévention, de gestion, de règlement des conflits, de maintien de la paix et de la sécurité (CEDEAO, 1999) et

du protocole axé sur la démocratie et la bonne gouvernance, additif au premier nommé (CEDEAO, 2001).

Les protocoles de la CEDEAO sont très importants et marquent un tournant décisif en matière de sécurité en Afrique de l'Ouest.

Ces textes délimitent considérablement le champ des pouvoirs militaires et recommandent le développement d'un dialogue entre civils et militaires.

Des partenariats doivent être noués avec les Organisations de Défense des Droits de l'Homme en Afrique et dans le monde pour le renforcement des capacités des FDS guinéennes.

Un partenariat avec les collectivités locales pourraient également aider à faciliter le renforcement de la crédibilité de la police auprès de la population.



### Pour en savoir plus :

**Chef du Projet :** Dr Adjaratou Wakha AIDARA NDIAYE, awakha@partnerswestafrica.org

**Coordinateur Principal :** Pr Massaer DIALLO

**Contributeurs :** Pr Moustapha DIOP - M. Abdoul Karim SOUARÉ - M. Jean GBÉMOU - M. Boubacar BAH

**Sites web de référence :** www.partnerswestafrica.org - www.crdi.ca/villes

Ce document a été élaboré dans le cadre du programme de recherche " **Promotion d'une approche inclusive de la sécurité en Afrique de l'Ouest** ", financé par le **CRDI**.

Adresse : Liberté 6 Extension  
Lot 139 - BP : 25 887  
Cité des Jeunes Cadres Lébous  
Tél. : +(221) 33 867 70 98  
Fax : +(221) 33 867 70 97



## Promotion d'une approche inclusive de la sécurité en Afrique de l'Ouest



## La police de Proximité et la sécurité en Guinée

### Messages-clés

■ La collaboration entre citoyens guinéens et Forces de Défense et de Sécurité (FDS) est devenue aujourd'hui une nécessité absolue pour la sécurité, la paix et le développement de la Guinée.

■ La police de proximité dissuade les malfaiteurs, diminue le taux de criminalité et crée la confiance entre populations et FDS. Les populations demandent à l'Etat d'étendre l'expérience aux communes de l'intérieur du pays.

■ Les jeunes, les femmes et les chefs de quartiers doivent être impliqués pour rendre effective l'approche inclusive de la sécurité.

■ La police de sécurité renforce la quiétude des populations locales et favorise le développement local.

■ Le manque de moyen et la précarité dans laquelle vivent les FDS préoccupent vivement les guinéens.

### Quel est le problème ?

Plusieurs formes de criminalité se sont développées ces dernières années dans les quartiers urbains de la Guinée. Cette présente recherche vise à combler le manque de connaissances notamment sur les stratégies, les approches et les conditions de mise en œuvre les plus appropriées pour le développement d'un secteur de sécurité inclusif.

Ces connaissances ainsi acquises permettront de construire et de renforcer la crédibilité, la légitimité et le devoir de reddition des comptes des services de sécurité, en particulier de la Police, de la Gendarmerie et des compagnies de sécurité privées en Afrique de l'Ouest.

Une équipe de chercheurs guinéens, rattachée au Laboratoire d'Analyse Socio-Anthropologique de Guinée (LASAG) de l'Université Général Lansana Conté de Sonfonia, s'est mobilisée pour mener des investigations approfondies auprès des Forces de Défense et de Sécurité (FDS) et des organisations de la société civile (OSC) guinéennes.

C'est en initiant une réforme de la sécurité que l'Etat guinéen a compris que la police nationale ne peut, à elle seule, résoudre l'ensemble des défis sécuritaires, d'où l'importance de déployer la police de proximité (PP) dans les quartiers. Cette démarche est pour l'heure circonscrite à quelques zones pilotes à Conakry et à l'intérieur du pays. C'est le cas des communes de Matam, Matoto et Ratoma à Conakry et de la commune urbaine de N'Zérékoré en Guinée Forestière.



## Qu'avons-nous appris ?

La collaboration entre citoyens guinéens et FDS est devenue aujourd'hui une nécessité absolue pour la sécurité, la paix et le développement en Guinée. L'histoire de la Guinée, faut-il encore le rappeler, montre que les relations entre citoyens et FDS sont restées très longtemps paradoxales et ambiguës, largement marquées par un sentiment de crainte, de méfiance et de suspicion.

Les citoyens, tout comme les FDS, ont été indifféremment victimes de la répression des régimes politiques successifs. Les politiques utilisaient cyniquement les militaires contre les citoyens et vice versa.

Cette politique de répression sanglante a eu pour conséquence - plus ou moins directe - la confusion entre sphère privée et espace public, entre bien personnel et bien public. Un tel système ne favorisait ni l'autonomie ni la négociation mais le règne de la force et de l'autorité imposée.

C'est la réforme du secteur de la sécurité, entamée dès la mise en place des nouvelles autorités démocratiquement élues en 2010, qui a favorisé la rénovation de la police nationale en Guinée. Les principales orientations de cette réforme ont été définies dans le plan d'action élaboré par le Comité Technique Sectoriel Police et Protection Civile (CTS-P) et validé, en mars 2013, par la Commission Technique de Suivi de la Réforme du Secteur de la Sécurité (CTS-RSS).

Cette réforme vise à apporter des solutions aux dysfonctionnements relevés par l'évaluation du Secteur de la Sécurité en République de Guinée, réalisée conjointement par la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Union Africaine (UA), l'Union Européenne (UE), les Nations

Unies (NU), l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) et le Gouvernement Guinéen, en mai 2010.

Tous les enquêtés se sont accordés sur l'importance de la mise en place d'une PP dans les quartiers de la ville de Conakry et de la commune urbaine de N'Zérékoré. Les populations demandent à l'Etat d'étendre l'implantation de la PP aux communes de l'intérieur, car la présence de la PP dans les quartiers dissuade fortement les criminels faisant reculer le taux de criminalité. La PP améliore la sécurité des personnes et de leurs biens, puisque l'opérationnalisation nécessite une collaboration entre civils et forces de sécurité. En effet, l'approche participative renforce le sentiment de sécurité et de justice sociale en Guinée.

Le manque de moyen et la précarité dans laquelle vivent les forces de sécurité en Guinée ont été également soulignés par les enquêtés.

Pour illustrer l'importance de la PP en Guinée, il est important de revenir sur les chiffres de la criminalité publiés à l'issue de l'enquête de victimisation (Diagnostic Police Guinée, 2014). Dans les quartiers où la cohésion sociale est plus forte, le taux d'agression est de 8,7%. Mais là où la cohésion sociale est considérée comme très faible par les habitants eux-mêmes, ce taux augmente à 14,4%. Dans les quartiers où la qualité de vie est bonne, le taux d'agression est de 7,8%.

Mais là où la qualité de vie est jugée médiocre, le taux d'agressivité grimpe rapidement à 18,7%. Il apparaît également que les chefs de quartiers constituent un élément important pour la sécurité de proximité, même s'ils privilégient la médiation ou le consensus social au lieu de recourir à la justice ou aux forces de l'ordre.

## Comment avons-nous procédé ?

Un regard socio-anthropologique critique a été déployé pour comprendre les relations entre les citoyens guinéens et les FDS, en vue de bâtir une collaboration effective permettant d'assurer la sécurité et préserver la paix en Guinée.

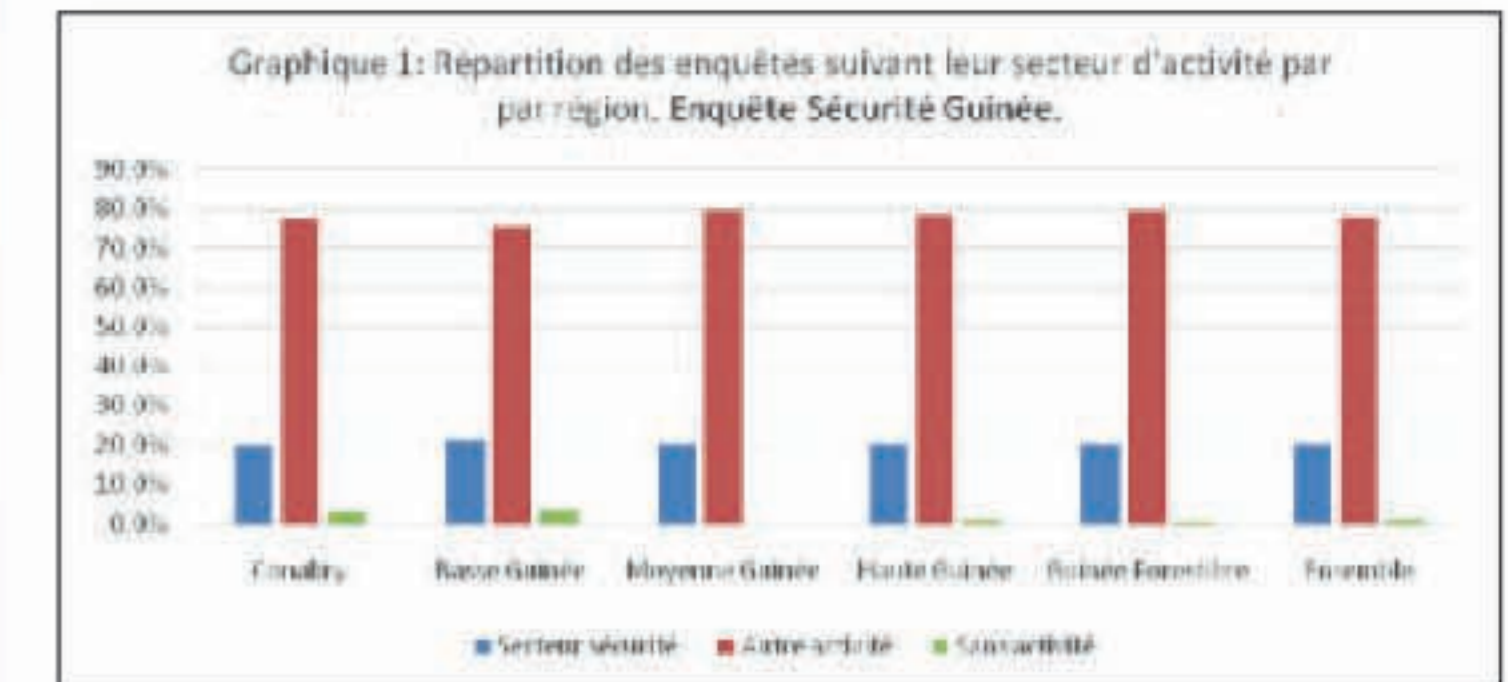
C'est ainsi que l'équipe d'investigation a interrogé 2067 personnes et interviewé 15 personnalités issues de la société civile et des FDS.

Ces personnalités sont des membres des Commissions Techniques de Réforme, de l'Association des femmes des institutions universitaires pour le développement (AGFCID), du Comité civilo-militaire, de la Coordination régionale de la commission nationale sur la réconciliation en Guinée et enfin de la Commission provisoire de réflexion sur la réconciliation nationale.



## Quelles sont les implications sur les politiques publiques et les pratiques ?

Le Ministère d'Etat en charge de la sécurité et de la protection civile doit procéder à une réorganisation à plusieurs niveaux de la police guinéenne notamment la modernisation de sa mission, le renforcement des compétences de base du personnel, la mise en place d'un mécanisme déontologique et disciplinaire, la revalorisation des traitements et une meilleure planification des actions.



Ces mesures devraient permettre de prendre en compte les priorités sécuritaires et les attentes des populations.

☞ Ce Ministère devra également organiser une formation à l'éducation civique et au respect de la constitution du pays, à l'attention des FDS.

☞ Au terme de ces réformes, l'Etat devrait étendre l'instauration de la PP à toutes les zones urbaines de la Guinée.

☞ La société civile doit s'investir davantage pour consolider son rôle dans la mise en place et le fonctionnement des cadres de concertation et de négociation entre civils et militaires d'une part, et entre pouvoir et forces de l'opposition d'autre part.

En effet, l'émergence de la société civile en Guinée a été un tournant important ayant largement facilité le passage d'un système autoritaire et violent vers un système où la sécurité des citoyens devient une préoccupation nationale.

☞ Le Ministère d'Etat en charge de la sécurité et de la protection civile devrait davantage impliquer les jeunes, les femmes, les chefs coutumiers et les chefs de quartiers pour rendre effective l'approche inclusive de la sécurité.

